



## Ne vous informerais-je pas des plus grands des péchés majeurs ?

Aboû Bakrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Ne vous informerais-je pas des plus grands des péchés majeurs ? » Il répéta cela trois fois. Ils dirent : « Mais si ! Ô Messager d'Allah ! » Il dit : « L'association à Allah, la désobéissance aux parents... » Il était accoudé, il s'assit alors et poursuivit : « Et la parole mensongère ! » Il ne cessa de répéter cela au point où nous nous sommes dit : « Si seulement il s'était tu ! »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe ses Compagnons des pires des péchés majeurs. Il a donc mentionné ces trois choses : 1- L'association à Allah : c'est le fait de vouer une adoration, quelle qu'elle soit, à autre qu'Allah et considérer qui ou quoi que ce soit d'autre que Lui comme Son équivalent dans Sa Divinité, Sa Seigneurie, Ses Noms et Ses Attributs. 2- La désobéissance aux parents : il s'agit de toute forme de nuisance aux parents, en parole ou en acte, et du délaissage de la bienfaisance à leur égard. 3- La parole mensongère, et dont le faux témoignage fait partie intégrante : il s'agit de toute parole forgée et mensongère par laquelle on souhaite déprécier la personne visée en prenant ses biens, en portant atteinte à son honneur ou autres choses du genre. Et le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a répété cette mise en garde de la parole mensongère en guise d'avertissement de son caractère vil et de ses mauvais impacts dans la société au point où les Compagnons ont dit : " Si seulement il s'était tu ! " ; par compassion pour lui et répugnance à l'égard de ce qui le dérange.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2941>